

## Demande de codirection

Nom Prénom Matricule

Trimestre d'admission Programme

Dans certaines conditions **exceptionnelles**, la direction d'un mémoire d'un essai ou d'une thèse peut requérir l'apport d'un codirecteur. Toute demande de codirection doit être présentée par écrit, par l'étudiant, au Secrétariat des études supérieures. La demande doit contenir les motifs de la demande, le rôle respectif du directeur et du codirecteur, le curriculum vitæ du codirecteur (si ce dernier n'est pas professeur au Département de psychologie) et la signature du directeur et du codirecteur.

Les principales conditions pouvant justifier une demande de codirection sont les suivantes:

↗ Lorsqu'une expertise complémentaire à celle du directeur de recherche est absolument requise et cela de **façon non ponctuelle** pour assurer une direction appropriée. Sinon, plus souvent et sur une base régulière, la participation d'un spécialiste à la réalisation d'une thèse peut être reconnue d'une autre façon que par la codirection; à part les remerciements d'usage dans la thèse elle-même, l'étudiant peut le considérer comme un consultant privilégié, lui assurer une présence parmi les auteurs de la ou des publications qui découleront de la recherche, etc.

↗ Lorsque le contrat d'engagement du directeur de recherche au Département, dans son unité ou dans son institution ne s'étale pas sur une période au moins équivalente à la durée normale et probable de la thèse ou du mémoire.

↗ Lorsque deux professeurs sont engagés dans un programme de recherche commun et qu'ils choisissent de codiriger un étudiant effectuant une recherche dans ce programme.

Veillez expliquer brièvement les motifs de votre demande:

Date Signature de l'étudiant

Date Nom du directeur de recherche Signature du directeur de recherche

Date Nom du codirecteur Signature du codirecteur

Date Approbation du directeur du département